Nombre de conseillers :

2024/01

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 25 janvier 2024

Date de convocation : Le dix mai deux mille vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni

19 janvier 2024 à la mairie sous la présidence de Madame GONZALEZ-BOURGES, Maire,

<u>Etaient présents</u>: Denis SEYNAEVE, Sandrine CAILLAC, Hervé NOURRY, Michel DIGUET, Claude ALLIOT, Jocelyne CAMAIL, Christophe VON KULLWITZ,

En exercice: 15 Emmanuelle RENAUD, Agnès BLOSSIER, Caroline LEROY, Marie-Annick BODIN.

Présents: 12 Absents excusés: Mme Isabelle TONDEREAU donne pouvoir à Mr Claude

Votants: 14 ALLIOT M Gaël KERVAREC donne pouvoir à Mme Emmanuelle RENAUD

Absent: Laurent CHEYNET

Secrétaire de séance : Jocelyne CAMAIL

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du 18.12.2023

- 1. Désignation d'un suppléant pour le SMAEP.
- 2. Mission d'audit énergétique du groupe scolaire dans le cadre du programme ACTEE.

Questions diverses

Approbation procès-verbal du 18 décembre 2023

Madame le Maire donne lecture du procès-verbal du 18 décembre dernier et demande aux conseillers municipaux de présenter leurs observations.

001/2024 – Désignation d'un suppléant pour le SMAEP

Madame Le Maire informe de la démission de Monsieur Laurent CHEYNET de son poste de suppléant du SMAEP et propose la nomination d'un remplaçant.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants

DÉCIDE de nommer Madame Sandrine CAILLAC au poste de suppléant au SMAEP.

002/2024 - Mission d'audit énergétique du groupe scolaire dans le cadre du programme ACTEE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du comité syndical du Syndicat intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire n°2022-82 approuvant le Règlement de l'appel à candidature,

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire et l'adhésion à la compétence électricité de la commune de Villedômer

Considérant que le groupement POLE ENERGIE CENTRE, dont le SIEIL est membre, est lauréat du programme ACTEE SEQUOIA 3 porté par la FNCCR ;

Considérant que le SIEIL peut faire bénéficier de ces financements aux communes adhérentes à la compétence « électricité » et aux communautés de communes représentées à la commission consultative paritaire du SIEIL ;

Considérant que la Mairie de Villedômer a procédé à la réalisation de l'audit énergétique du Groupe Scolaire ;

Considérant que le montant de la subvention demandée s'effectue dans la limite de 20% reste à charge pour

2024/02

la collectivité, maître d'ouvrage, conformément au plan de financement détaillé ci-dessous :

TABLEAU DE FINANCEMENT		
	Subvention obtenue à	Auto financement à
	hauteur de 50%	hauteur de 50%
Montant	2970.00€	2970.00€
Montant	5940.00€	
total		

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants

APPROUVE le règlement dédié à l'appel à projets ACTEE Sequoia 3 dédié au financement d'audits énergétiques ;

DÉCIDE de répondre à l'appel à candidature du SIEIL en vue de bénéficier du financement du programme ACTEE pour l'audit énergétique relatif aux travaux de réhabilitation énergétique du Groupe Scolaire ;

S'ENGAGE à communiquer sur le financement obtenu au titre du programme ACTEE lors des travaux ;

AUTORISE la FNCCR, le groupement POLE ENERGIE CENTRE et le SIEIL à communiquer sur le projet retenu dans leur communication globale ;

Questions diverses

Travaux Salle des Fêtes :

Deux entreprises ont été contactées. Une seule a répondu. Un technicien s'est déplacé. Le devis a été reçu pour la couverture 18 200 € HT soit 21 240 € TTC.

Terrain de foot :

Terrain de foot : nouvelles informations (Hervé). Contact avec l'entreprise Carré Vert de Villedômer qui peut passer un rouleau pour raboter et ajouter du sable dans les trous (environ 60 tonnes), en attente du devis.

Terrain 1Uh/2Uh:

Rencontre avec les services de l'urbanisme de la CCCR le 22 janvier dernier au sujet des terrains constructibles.

Amendes de polices : sécurisation derrière l'église, devant le Cheval Blanc

Le STA est venu sur place le 15 janvier dernier afin de soumettre en amont notre projet au STA de Bléré. Un retour favorable, l'ABF a été consulté, nous devons envoyer des photos ainsi qu'un descriptif du projet avant de déposer une DP. Signal Concept a été contacté pour établir un devis de la fourniture et pose des barrières.

Le dossier de demande de subvention est à déposer avant le 8 Mars 2024.

Travaux 2024:

Proposition de réfléchir sur les différents travaux à mener au sein de la commune :

- → Plantation des arbres en remplacement des peupliers, aire de camping-car,
- → Signalétique des différentes salles
- → Second écran de travail pour les secrétaires, demander un devis auprès de la Société FEPP
- → Eclairage de la scène, un devis a été demandé auprès de la Société « Scènes de Nuit pour l'éclairage, un vidéo projecteur, écran et rideau
- → Aménagement derrière le parking de la place Lucien Besnard

Groupe de travail / audit bâtiments scolaires : (envoyer le dossier par mail aux élus)

2024/03

Distribution des bulletins :

La distribution des bulletins municipaux démarre ce week-end

Marchés gourmands de la CCCR:

La CCCR propose de déposer la candidature pour le Marché Gourmand, 4 dates sont identifiées, 4 Juillet, 18 Juillet, 25 Juillet, 1^{er} Août. Candidature pour le 4 Juillet 2024.

Agenda:

Date du prochain conseil municipal le Mardi 20 février 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45

Procès-Verbal approuvé par le Conseil Municipal lors de la séance du 20 février 2024.